



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Bulletin des travaux

Lundi 13 février 2012

La commission s'est réunie à 14 h 30 sous la présidence de M. Vincent Lurquin, président.

1. Rapport relatif aux auditions d'acteurs culturels bruxellois

Rapporteuse : Mme Caroline Désir.

Décisions

- La commission a poursuivi l'examen et le vote des recommandations sur le thème de l'axe "populations".
 - L'amendement n° 1 est scindé en deux amendements. Le nouvel amendement n° 1 est rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre. L'amendement n° 2 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le nouveau paragraphe 2.1 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 3 est retiré par ses auteurs. L'amendement n° 4 modifié est adopté à l'unanimité des membres présents. Le nouveau paragraphe 2.2 est adopté à l'unanimité des membres présents.
 - L'amendement n° 5 est rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre. L'ancien paragraphe 2.1 est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions et devient le paragraphe 2.3.
 - L'amendement oral n° 6 est rejeté par 4 voix pour et 7 voix contre. L'ancien paragraphe 2.2 est adopté par 7 voix pour et 4 abstentions et devient le paragraphe 2.4.
 - L'amendement oral n° 7 est retiré par ses auteurs.

- L'examen de l'amendement n° 8 est reporté à la prochaine réunion de la commission.
- L'amendement n° 9 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le paragraphe 2.3 est adopté par 9 voix pour et 2 abstentions et devient le paragraphe 2.5.
- L'amendement n° 10 est rejeté par 2 voix pour et 8 voix contre. Le paragraphe 2.4 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le paragraphe 2.6.
- L'amendement n° 11 est rejeté par 2 voix pour et 8 voix contre.
- L'amendement n° 12 est rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions. Le paragraphe 2.5 est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre et devient le paragraphe 2.7.
- L'amendement n° 13 est rejeté par 2 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions. L'amendement n° 14 est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre. Le paragraphe 2.6 est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre et devient le paragraphe 2.8.
- Les amendements n° 15 et 16 sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Le paragraphe 2.7 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le paragraphe 2.9.
- Le paragraphe 2.8 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le paragraphe 2.10.
- L'amendement n° 17 est retiré par ses auteurs. Le paragraphe 2.9 est subdivisé en deux sous-paragraphe. Le premier sous-paragraphe est adopté à l'unanimité des membres présents. Le deuxième sous-paragraphe est adopté par 7 voix pour et 4 voix contre. Le paragraphe 2.9 devient le paragraphe 2.11.
- L'examen de l'amendement n° 18 est reporté à la prochaine réunion de la commission.
- L'amendement n° 19 est adopté à l'unanimité des membres présents. Le nouveau paragraphe 2.12 est adopté à l'unanimité des membres présents.
- L'amendement n° 20 est retiré par ses auteurs. Le paragraphe 2.10 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le paragraphe 2.13.
- Le paragraphe 2.11 est adopté à l'unanimité des membres présents et devient le paragraphe 2.14.

- Les amendements n° 21, 22 et 23 sont retirés par leurs auteurs. L'amendement n° 24 est rejeté par 4 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.
- Le paragraphe 2.12 est adopté par 6 voix pour et 5 abstentions et devient le paragraphe 2.15.
- L'examen de l'amendement n° 25 est reporté à la prochaine réunion de la commission.

Prochaine réunion : lundi 5 mars 2012, sur convocation.

Membres présents : Mme Dominique Braeckman (remplace M. Arnaud Pinxteren), M. Mohamed Daïf, M. Serge de Patoul (remplace Mme Cécile Jodogne), Mme Caroline Désir, M. André du Bus de Warnaffe (remplace M. Bertin Mampaka Mankamba), M. Ahmed El Ktibi, M. Hamza Fassi-Fihri, M. Vincent Lurquin (président), Mme Isabelle Molenberg, M. Ahmed Mouhssin, Mme Jacqueline Rousseaux et Mme Viviane Teitelbaum.

Membres absents : Mme Cécile Jodogne (remplacée), M. Bertin Mampaka Mankamba (remplacé) et M. Arnaud Pinxteren (remplacé).

Etaient également présents à la réunion : M. Emmanuel De Bock et Mme Olivia P'tito (députés).